

La Question Bilingue Ontarienne ⁽¹⁾

LORSQUE j'ai reçu l'invitation de l'Association de la Jeunesse catholique, je me suis dit qu'un tel appel était un ordre dans le moment actuel. La cause de nos compatriotes ontariens est une cause sacrée, et lorsqu'ils crient : au secours ! nous ne pouvons rester sourds à leur voix.

D'ailleurs, je m'étais enrôlé d'avance, spontanément et silencieusement, sous ce noble drapeau. Avant tout appel, et lorsque la lutte commençait à peine, il m'avait semblé qu'on devait tenter de l'enrayer et de détourner le coup qui menaçait la minorité canadienne-française d'Ontario. Et alors, sous ma seule responsabilité, et dans le silence d'une démarche discrète, j'avais adressé à un homme qui est aujourd'hui dans la tombe, un plaidoyer en faveur de nos compatriotes. Ce plaidoyer, je vais vous demander la permission de l'utiliser ce soir. Je sais que " le moi est haïssable ", et que si les citations d'autrui sont souvent opportunes, il n'est guère admissible de se citer soi-même. Mais, après avoir hésité, je me suis dit qu'il était peut-être bon de montrer à nos compatriotes de là-bas, que dès la première heure, dans la province de Québec, on s'est intéressé à leur liberté en péril et que l'on s'est efforcé à leur insu de leur être utile. En outre, la nature de la correspondance engagée alors rendait nécessaire

(1) Ces pages sont le texte inédit du discours prononcé par l'honorable M. Thomas Chapais, à l'Université Laval, à Québec, le 25 janvier dernier, dans une grande séance organisée par le comité régional de l'A. C. J. C., et présidée par Son Eminence le cardinal Bégin. L'anomalie persistante de la situation scolaire dans la province d'Ontario démontre qu'elles sont toujours pleines d'actualité.